

Rousseau musicien

♪ Éléments de chronologie musicale	p. 2
♪ Extraits des <i>Confessions</i>	
- Tante Suzon	p. 6
- Le charivari	p. 7
- La copie de musique	p. 8
- Le <i>Devin du Village</i>	p. 9
♪ Articles du <i>Dictionnaire de musique</i>	
- Le langage musical	p. 10
- Les genres vocaux	p. 11
- Les genres instrumentaux	p. 13
- Les métiers de la musique	p. 14
- Le lexique musical	p. 15
♪ Les documents « Rousseau musicien »	p. 16

Eléments de chronologie musicale

Les années de jeunesse

28 juin 1712 : naissance de Jean-Jacques Rousseau à Genève, « très petite république » réformée par Calvin. Sa mère meurt le 4 juillet.

Rousseau est élevé par sa tante Suzanne, « tante Suzon » qui, à travers les chansons populaires du pays, lui transmet **la passion pour la musique (texte I)**.

1722/1728

A la suite d'une querelle, son père quitte Genève définitivement.

Jean-Jacques est mis en pension chez le pasteur Lambercier, à Bossey, à quelques kilomètres de Genève.

1728

Jean-Jacques quitte Genève. Il fait la connaissance de madame de Warens à Annecy et sur son conseil, se rend à pied à Turin.

Il travaille comme laquais, puis comme secrétaire.

1729/1730

Il parcourt à pied la Suisse, le duché de Savoie et le royaume de France

Rousseau regagne Annecy. Il s'installe chez madame de Warens. Celle-ci l'engage à pratiquer **le chant, la flûte à bec et le solfège**.

Il entre au séminaire d'Annecy et devient **chantre à la maîtrise de la cathédrale**.

Il étudie les **Cantates de Clérambault**.

Séjour à Lausanne où il donne des leçons de chant. **Il se fait passer pour un maître de musique parisien** (épisode du « Charivari », **texte II**).

1731

En route pour Lyon, affamé et sans le sou, il rencontre monsieur Rolichon pour lequel il **copie de la musique (texte III)**. Le métier de **copiste** sera vingt ans plus tard une activité régulière qui lui assurera son indépendance (la musique gravée était de diffusion réduite).

1732

De retour à Chambéry, il donne **des leçons de musique** à « d'aimables demoiselles ».

1740

A Lyon, il est précepteur des enfants de monsieur de Mably, prévôt de la maréchaussée.

1742

A Paris, Rousseau présente son *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique* (notation chiffrée) à l'Académie des Sciences.

1743/1744

Parution de la *Dissertation sur la musique moderne* (publication de sa méthode).

Il commence son opéra *Les muses galantes*.

Il part pour Venise où il occupe le poste de secrétaire d'ambassade qu'il quitte suite à des démêlés avec l'ambassadeur. Ce séjour lui permet **de découvrir la musique italienne**. Dans les « **Scuole** » (écoles de chant), il est séduit par les voix des jeunes filles.

Paris

1745-1756

Rousseau achève les *Muses galantes*. L'œuvre est jouée en présence de Jean-Philippe Rameau dans le salon du Fermier général La Pouplinière (riche financier chargé du recouvrement des impôts).

En 1749, Rousseau rédige 360 articles musicaux pour l'Encyclopédie publiée par son ami Diderot.

En 1750, il participe au concours proposé par l'Académie de Dijon sur le thème : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*. Son *Discours* remporte le premier prix. Cette date marque son entrée dans le monde de la philosophie.

En 1751, il se met à la copie de la musique pour assurer son indépendance.

En 1752, l'intermède lyrique *Le Devin du village*, est joué à Fontainebleau devant le roi Louis XV et remporte un succès éclatant. Rousseau ne se présente pas devant le roi qui veut lui donner une pension. L'œuvre est jouée pour la première fois à l'opéra en mars 1753.

C'est à cette période, que Jean-Jacques, chef de file des défenseurs de la musique italienne lors de « la querelle des bouffons », fait paraître sa *Lettre sur la musique française*.

En 1755, en réponse au deuxième concours proposé par l'Académie de Dijon, Rousseau publie le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

Montmorency

1756/1762

Rousseau s'installe à l'Ermitage, en lisière de la forêt de Montmorency, avril 1756 puis au Mont-Louis en décembre 1757.

Pendant cette période, il publie la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, *Du Contrat social*, *Emile ou de l'éducation...*

Il réserve pour les « temps de pluie », sa rédaction du ***Dictionnaire de musique*** à partir des 360 articles musicaux qu'il avait rédigé à la hâte pour l'Encyclopédie en 1749.

Un ami lui ayant prêté une épinette, il compose des romances.

En 1759, le philosophe reçoit la visite du maréchal de Luxembourg. Celui-ci lui offre l'hospitalité dans l'un des appartements du « petit château » pendant les réparations de la maison de Mont-Louis. Rousseau s'y installe en mai. A la fin des travaux, de retour au Mont-Louis, il garde la jouissance de l'appartement du « petit château » ; il écrit à l'un de ses amis, Daniel Roguin, qu'il est « désormais possesseur des deux plus jolis appartements qu'il connaisse ».

Le 9 juin 1762, l'*Emile* est condamné, Rousseau est décrété de prise de corps. Il s'enfuit en Suisse.

Les années d'exil

1762/1767

En Suisse, Rousseau s'initie à la botanique et écrit le texte de ***Pygmalion***.

A partir de 1764, il travaille à la rédaction de ses *Confessions*.

Chassé de Suisse en 1766, il part se réfugier en Angleterre. Il y écrit les premiers livres des *Confessions*.

Il revient en France en mai 1767. Le ***Dictionnaire de musique*** paraît à la fin de cette année.

Paris

1770/1778

Rousseau s'installe à Paris, rue Plâtrière, actuelle rue Jean-Jacques Rousseau.

Il poursuit son métier de copiste jusqu'en 1777 et continue ses herborisations.

Il termine la rédaction de ses *Confessions*.

Pygmalion est représenté à la Comédie française le 31 octobre 1775.

Pendant l'automne 1776, Rousseau compose la *Première promenade des Réveries du promeneur solitaire* dont il poursuit la rédaction jusqu'en avril 1778.

Ermenonville

1778

En mai Rousseau accepte l'invitation du marquis de Girardin et s'installe à Ermenonville. Il s'y rend avec sa compagne Thérèse et son médecin. Il continue d'herboriser avec les enfants du marquis.
Le philosophe meurt subitement le 2 juillet. Il est inhumé dans l'île des peupliers.

1781

Publication posthume de ses romances composées à l'épinette tout au long de sa vie, sous le titre de l'éditeur : *Les Consolations des misères de ma vie ou recueil d'airs, romances et duos.*

1791

Fête populaire à Montmorency en l'honneur de « l'Homme de la nature ».

1794

Transfert des cendres de Rousseau au Panthéon, lors d'une grande fête révolutionnaire.

Texte I

Tante Suzon

Hors le temps que je passais à lire ou à écrire avec mon père, et celui où ma mie me menait promener, j'étais toujours avec ma tante, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étais content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable, m'ont laissé de si fortes impressions, que je vois encore son air, son regard, son attitude; je me souviens de ses petits propos caressants : je dirais comment elle était vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisaient sur ses tempes, selon la mode de ce temps là.

Je suis persuadé que je lui dois le goût ou plutôt la passion pour la musique qui ne s'est bien développée en moi que longtemps après. Elle savait une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantait avec un filet de voix fort douce. [...]L'attrait que son chant avait pour moi fut tel que non seulement plusieurs de ses chansons me sont toujours restées dans la mémoire ; mais qu'il m'en revient même, aujourd'hui que je l'ai perdue, qui, totalement oubliées depuis mon enfance, se retracent à mesure que je vieillis, avec un charme que je ne puis exprimer.

Les Confessions, livre premier

Texte II

Le charivari

J'ai noté des moments de délire inconcevables où je n'étais plus moi-même : en voici encore un des plus marqués. Pour comprendre à quel point la tête me tournait alors, [...] il ne faut que voir combien tout à la fois j'accumulais les extravagances. Me voilà maître à chanter sans savoir déchiffrer un air [...]. Ce n'est pas tout : ayant été présenté à monsieur de Treytorens professeur en droit, qui aimait la musique et faisait des concerts chez lui, je voulus lui donner un échantillon de mon talent, et je me mis à composer une pièce pour son concert aussi effrontément que si j'avais su comment m'y prendre. J'eus la constance de travailler pendant quinze jours à ce bel ouvrage, de le mettre au net, d'en tirer les parties et de les distribuer avec autant d'assurance que si c'eût été un chef d'œuvre d'harmonie. Enfin, ce qu'on aura peine à croire, et qui est très vrai, pour couronner dignement cette sublime production, je mis à la fin un joli menuet qui courait les rues, et que tout le monde se rappelle peut-être encore sur ces paroles jadis si connues.

Quel caprice !
Quelle injustice !
Quoi, ta Clarisse !
Trahirait tes feux ? etc.

[...] Je mis donc à la fin de ma composition ce menuet et sa basse en supprimant les paroles, et je le donnai pour être de moi, tout aussi résolument que si j'avais parlé à des habitants de la lune.

On s'assemble pour exécuter ma pièce. J'explique à chacun le genre du mouvement, le goût de l'exécution, les renvois des parties ; j'étais fort affairé. On s'accorde pendant cinq ou six minutes qui furent pour moi cinq ou six siècles. Enfin tout étant prêt, je frappe avec un beau rouleau de papier sur mon pupitre magistral les cinq ou six coups du *prenez garde à vous*.

On fait silence, je me mets gravement à battre la mesure, on commence...non, depuis qu'il existe des opéras français, de la vie on n'ouit un semblable charivari. Quoi qu'on eut pu penser de mon prétendu talent, l'effet fut pire que tout ce qu'on semblait attendre. Les musiciens étouffaient de rires ; les auditeurs ouvraient de grands yeux et auraient bien voulu fermer les oreilles mais il n'y avait pas moyen. [...] J'eus la constance d'aller toujours mon train, suant, il est vrai à grosses gouttes, mais retenu par la honte, n'osant m'enfuir et tout plaquer là. [...] Pauvre Jean-Jacques; dans ce cruel moment tu n'espérais guère qu'un jour devant le roi de France et toute sa cour tes sons exciteraient des murmures de surprises et d'applaudissements...

Les Confessions, livre quatrième

Texte III

La copie de musique

Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse : le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres, un rossignol était précisément au dessus de moi ; je m'endormis à son chant : mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux en s'ouvrant virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. Je me levai, me secouai, la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs* qui me restaient encore [...] Dans mon meilleur train d'aller et de chanter j'entends quelqu'un derrière moi, je me retourne ; je vois un Antonin qui me suivait, et qui paraissait m'écouter avec plaisir. Il m'accoste, me salue, me demande si je sais la musique. Je réponds, un peu, pour faire entendre beaucoup. Il continue à me questionner ; je lui conte une partie de mon histoire. Il me demande si je n'ai jamais copié de musique ? Souvent lui dis-je, et cela était vrai ; ma meilleure manière de l'apprendre était d'en copier. Eh bien, me dit-il, venez avec moi ; je pourrai vous occuper quelques jours durant lesquels rien ne vous manquera, pourvu que vous consentiez à ne pas sortir de la chambre. J'acquiesçai très volontiers, et je le suivis.

Cet Antonin s'appelait M. Rolichon ; il aimait la musique ; il la savait, et chantait dans de petits concerts qu'il faisait avec ses amis.[...] Il me conduisit dans une petite chambre que j'occupai et où je trouvai beaucoup de musique qu'il avait copiée. Il m'en donna d'autre à copier tout le temps où je ne mangeais pas ; car de ma vie je ne fus si affamé ni mieux nourri [...]

De mes jours je n'eus tant de plaisir à manger, et il faut avouer aussi que mes lippées me venaient fort à propos, car j'étais sec comme du bois. Je travaillais presque d'aussi bon cœur que je mangeais, et ce n'est pas peu dire. Il est vrai que je n'étais pas aussi correct que diligent. Quelques jours après, M. Rolichon que je rencontrai dans la rue m'apprit que mes parties avaient rendu la musique inexécutable ; tant elles s'étaient trouvées pleines d'omissions, de duplications et de transpositions. Il faut avouer que j'ai choisi là dans la suite le métier du monde auquel j'étais le moins propre. Non que ma note ne fut belle, et que je ne copiasse fort nettement ; mais l'ennui d'un long travail me donne des distractions si grandes que je passe plus de temps à gratter qu'à noter, et que si je n'apporte la plus grande attention à collationner mes parties, elles font toujours manquer l'exécution. Je fis donc très mal en voulant bien faire, et pour aller vite j'allais tout de travers. Cela n'empêcha pas M. Rolichon de me bien traiter jusqu'à la fin, et de me donner encore en sortant un petit écu [...]

Depuis lors mes finances ont souvent été fort courtes, mais jamais assez pour être obligé de jeûner. Je marque cette époque avec un cœur sensible aux soins de la providence. C'est la dernière fois de ma vie que j'ai senti la misère et la faim.

Les Confessions, livre quatrième

* Petite monnaie

Texte IV

Le Devin du village

[...] La pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau. [...] J'étais ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire ; grande barbe et perruque assez mal peignée. [...] J'allais m'établir dans la loge où me conduisit M. de Cury, et qui était la sienne. C'était une grande loge sur le théâtre vis-à-vis une petite loge plus élevée, où se plaça le roi avec madame de Pompadour. Environné de dames et seul homme sur le devant de la loge, je ne pouvais douter qu'on ne m'eût mis là précisément pour être en vue. [...] La pièce fut très mal jouée quant aux acteurs, mais bien chantée quant à la musique. Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissement jusqu'alors inouï dans ce genre de pièces. [...] J'entendis autour de moi un chuchotement de femmes qui me semblaient belles comme des anges, et qui s'entre disaient à demi-voix : cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émua moi-même jusqu'aux larmes, et je ne les pus contenir au premier duo, en remarquant que je n'étais pas seul à pleurer. J'eus un moment de retour sur moi-même en me rappelant le concert de monsieur de Treptorens. Cette réminiscence eut l'effet de l'esclave qui tenait la couronne sur la tête des triomphateurs, mais elle fut courte, et je me livrai bientôt pleinement et sans distraction au plaisir de savourer ma gloire.

Les Confessions, livre huitième

Articles extraits du *Dictionnaire de musique*

Le langage musical

EXPRESSION, *s.f.* : Qualité par laquelle le musicien sent vivement et rend avec énergie toutes les idées qu'il doit rendre, et tous les sentiments qu'il doit exprimer. Il y a une *Expression* de composition et une d'exécution, et c'est de leur concours que résulte l'effet musical le plus puissant et le plus agréable.

Après avoir bien vu ce qu'il doit dire, il cherche comment il le dira, et voici où commence l'application des préceptes de l'Art qui est comme la langue particulière dans laquelle le musicien veut se faire entendre. La mélodie, l'harmonie, le mouvement, le choix des instruments et des voix sont les éléments du langage musical.

Quoique la plus grande force de l'*expression* se tire de la combinaison des sons, la qualité de leur timbre n'est pas indifférente pour le même effet. Il y a des voix fortes et sonores qui en imposent par leur étoffe ; d'autres, légères et flexibles, bonnes pour les choses d'exécution ; d'autres, sensibles et délicates qui vont au cœur par des chants doux et pathétiques. En général, les dessus et toutes les voix aiguës sont plus propres pour exprimer la tendresse et la douceur, les basses et concordants pour l'emportement et la colère.

Les instruments sont aussi des expressions très différentes selon que le son en est fort ou faible, que le timbre en est aigre ou doux, que le diapason en est grave ou aigu et qu'on peut en tirer des sons en plus grande ou moindre quantité. La flûte est tendre, le hautbois gai, la trompette guerrière, le cor sonore, majestueux, propre aux grandes *expressions*. Mais il n'y a point d'instrument dont on tire une *expression* plus variée et plus universelle que le violon. Cet instrument admirable fait le fond de tous les orchestres et suffit au grand compositeur pour en tirer tous les effets.

STYLE, *s.m.* : Caractère distinctif de composition ou d'exécution. Ce caractère varie beaucoup selon les pays, le goût des peuples, le génie des auteurs : selon les matières, les lieux, les temps, les sujets, les expressions, etc...

Le *style* des musiques d'église n'est pas le même que celui des musiques pour le théâtre ou pour la chambre. Le *style* des compositions allemandes est sautillant, coupé mais harmonieux. Le *style* des compositions françaises est fade, plat ou dur, mal cadencé, monotone ; celui des compositions italiennes est fleuri, piquant, énergique.

Le *style* symphonique ou instrumental, comme chaque instrument a sa touche, son doigté, son caractère particulier, il a aussi son *style*.

Le *style* dramatique ou imitatif est un *style* propre à exciter ou à peindre les passions. Le *style* d'église est un *style* sérieux, majestueux, grave.

EFFET, *s.m.* : Impression agréable et forte que produit une excellente musique sur l'oreille et l'esprit des écoutants : ainsi le seul mot *effet* signifie en musique un grand et bel *effet*. Et non seulement on dira 'un ouvrage qu'il fait de l'*effet*.

CANTABILE : Adjectif italien qui signifie *chantable, commode à chanter*. Il se dit de tous les chants dont, en quelque mesure que ce soit les intervalles ne sont pas trop grands ni les notes trop précipitées ; de sorte qu'on peut les chanter aisément sans forcer ni gêner la voix. Le mot *cantabile* passe aussi peu à peu dans l'usage français. On dit : *parlez-moi du cantabile* ; *un beau cantabile me plaît plus que tous vos airs d'exécution*.

Les genres vocaux

CHANSON : Espèce de petit poème lyrique fort court qui roule ordinairement sur des sujets agréables, auquel on ajoute un air pour être chanté dans des occasions familières, comme à table, avec ses amis, avec sa maîtresse ou même seul, pour éloigner quelques instants l'ennui si l'on est riche ; et pour supporter plus doucement la misère et le travail si l'on est pauvre.

L'usage des chansons semble être une suite naturelle de celle de la parole et n'est en effet pas moins général ; car partout où l'on parle, on chante. il n'a fallu, pour les imaginer, que déployer ses organes, donner un tour agréable aux idées dont on aimait à s'occuper, et fortifier par l'expression dont la voix est capable le sentiment qu'on voulait rendre, ou l'image qu'on voulait peindre.

OPERA, *s.m.* : Spectacle dramatique et lyrique où l'on s'efforce de réunir tous les charmes des beaux arts dans la représentation d'une action passionnée, pour exciter, à l'aide de sensations agréables, l'intérêt et l'illusion.

Les parties constitutives d'un *opéra* sont le poème, la musique et la décoration. Par la poésie on parle à l'esprit, par la musique, à l'oreille, par la peinture, aux yeux ; et le tout doit se réunir pour émouvoir le cœur et y porter à la fois la même impression par divers organes.

INTERMEDE, *s.m.* : Pièce de musique et de danse qu'on insère à l'opéra et quelquefois à la comédie, entre les actes d'une grande pièce, pour égayer et reposer en quelque sorte l'esprit du spectateur attristé par le tragique et tendu sur les grands intérêts.

CANTATE, *s.f.* : Sorte de petit poème lyrique qui se chante avec des accompagnements et qui, bien que fait pour la chambre, doit recevoir du musicien la chaleur et les grâces de la musique imitative et théâtrale. Les *cantates* sont ordinairement composées de trois récitatifs et d'autant d'airs.

Les meilleures sont celles où, dans une situation vive et touchante, le principal personnage parle lui-même ; car nos *cantates* sont communément à voix seule. Il y en a pourtant quelques unes à deux voix en forme de dialogue.

La mode des *cantates* nous est venue d'Italie, comme on le voit par leur nom qui est italien, et c'est l'Italie aussi qui les a proscrites la première. Les *cantates* qu'on y fait aujourd'hui sont de véritables pièces dramatiques à plusieurs acteurs, qui ne diffèrent des opéras qu'en ce que ceux-ci se représentent au théâtre et que les *cantates* ne s'exécutent qu'en concert : de sorte que la *cantate* est sur un sujet profane ce qu'est l'oratorio sur un sujet sacré.

ROMANCE, *s.f.* : Air sur lequel on chante un petit poème du même nom, divisé par couplets, duquel le sujet est pour l'ordinaire quelque histoire amoureuse et souvent tragique. Comme la *romance* doit être écrite d'un style simple, touchant, et d'un goût un peu antique, l'air doit répondre au caractère des paroles ; point d'ornements, rien de maniéré, une mélodie douce, naturelle, champêtre, et qui produise son effet par elle-même, indépendamment de la manière de la chanter. Il n'est pas nécessaire que le chant soit piquant, il suffit qu'il soit naïf, qu'il n'offusque point la parole, qu'il la fasse bien entendre, et qu'il n'exige pas une grande étendue de voix. Une *romance* bien faite, n'ayant rien de saillant, n'affecte pas d'abord ; mais chaque couplet ajoute quelque chose à l'effet des précédents, l'intérêt augmente insensiblement, et quelquefois on se trouve attendri jusqu'aux larmes sans pouvoir dire où est le charme qui a produit cet effet. C'est une expérience certaine que tout accompagnement d'instrument affaiblit cette impression. Il ne faut, pour le chant de la *romance*, qu'une voix juste, nette, qui prononce bien et qui chante simplement.

MOTET, *s.m.* : Aujourd'hui l'on donne le nom de Motets à toute Pièce de Musique faite sur des paroles Latines à l'usage de l'Eglise Romaine, comme Psaumes, Hymnes, Antiennes, Répons, etc. Et tout cela s'appelle en général Musique Latine.

En général, la Musique Latine n'a pas assez de gravité pour l'usage auquel elle est destinée [...] les Chants sacrés ne doivent point représenter le tumulte des passions humaines, mais seulement la majesté de celui à qui ils s'adressent, et l'égalité de ceux qui les prononcent.

Les genres instrumentaux

INSTRUMENT, *s.m.* : Terme générique sous lequel on comprend tous les corps artificiels qui rendent et varient les sons, à l'imitation de la voix. Tous les corps capables d'agiter l'air par quelque choc, et d'exciter ensuite, par leurs vibrations, dans cet air agité, des ondulations assez fréquentes, peuvent donner du son ; et tous les corps capables d'accélérer ou retarder ces ondulations peuvent varier les sons (voyez **son**).

Il y a trois manières de rendre des sons sur des *instruments* ; savoir, par des vibrations des cordes, par celles de certains corps élastiques et par la collision de l'air enfermé dans des tuyaux. J'ai parlé au mot *Musique* de l'invention de ces *instruments*. Ils se divisent généralement en *instruments à cordes*, *instruments à vent*, *instruments à percussion*.

SONATE, *s.f.* : Pièce de musique instrumentale composée de trois ou quatre morceaux consécutifs de caractères différents. La sonate est à peu près pour les instruments ce qu'est la cantate pour les voix.

La *sonate* est faite ordinairement pour un seul instrument qui récite accompagné d'une basse continue ; et dans une telle composition, l'on s'attache à tout ce qu'il y a de plus favorable pour faire briller l'instrument pour lequel on travaille, soit par le tour des chants, soit par le choix des sons qui conviennent le mieux à cette espèce d'instrument, soit par la hardiesse de l'exécution.

Il y a plusieurs sortes de *sonates*. Les Italiens les réduisent à deux espèces principales. L'une qu'ils appellent *sonate da camera*, *sonates de chambre*, lesquelles sont composées de plusieurs airs familiers ou à danser, tels à peu près que ces recueils qu'on appelle en France des suites. L'autre espèce est appelée *sonate da chiesa*, *sonates d'église*, dans la composition desquelles il doit entrer plus de recherche, de travail, d'harmonie et des chants plus convenables à la dignité du lieu. De quelque espèce que soient les *sonates*, elles commencent d'ordinaire par un *adagio*, et après avoir passé par deux ou trois mouvements différents, finissent par un *allegro* ou un *presto*.

Aujourd'hui, alors que les instruments font la partie la plus importante de la musique, les sonates sont extrêmement à la mode, de même que toute espèce de symphonie.

SYMPHONIE, *s.f.* : Aujourd'hui, le mot *symphonie* s'applique à toute musique instrumentale, tant des pièces qui ne sont destinées que pour les instruments, comme les sonates et les concertos, que de celles où les instruments se trouvent mêlés avec les voix, comme dans nos opéras et dans plusieurs autres sortes de musique. On distingue la musique vocale en musique sans *symphonie*, qui n'a d'autre accompagnement que la basse continue ; et musique avec *symphonie*, qui a au moins un dessus d'instruments, violons, flûtes ou hautbois. On dit d'une pièce qu'elle est en *grande symphonie* quand, outre la basse et les dessus, elle a encore deux autres parties instrumentales ; savoir, taille et quinte de violon. La musique de la Chapelle du roi, celle de plusieurs églises et celle des opéras sont presque toujours en *grande symphonie*.

Les métiers de la musique

COMPOSER, *v.a.* : Inventer de la musique nouvelle selon les règles de l'art.

COMPOSITEUR, *s.m.* : Celui qui compose de la musique ou qui sait les règles de la composition. Voyez au mot COMPOSITION, l'exposé des connaissances nécessaires pour savoir composer. Ce n'est pas encore assez pour former un vrai *compositeur*. Toute la science possible ne suffit pas sans le génie qui la met en œuvre. Quelque effort que l'on puisse faire, quelque acquis que l'on puisse avoir, il faut être né pour cet art ; autrement on n'y fera jamais rien que de médiocre.

COMPOSITION, *s.f.* : C'est l'art d'inventer et d'écrire des chants, de les accompagner d'une harmonie convenable, de faire, en un mot, une pièce complète de musique avec toutes ses parties.

EXECUTION, *s.f.* : Action d'exécuter une pièce de musique.

EXECUTER, *v.a.* : *Exécuter* une pièce de musique, c'est chanter et jouer toutes les parties qu'elle contient, tant vocales qu'instrumentales, dans l'ensemble qu'elles doivent avoir, et la rendre telle qu'elle est notée sur la partition. Comme la musique est faite pour être entendue, on n'en peut bien juger que par l'exécution.

MUSICIEN, *s.m.* : Ce nom se donne généralement à celui qui compose la musique et à celui qui l'exécute. Le premier s'appelle aussi *compositeur* (voyez ce mot).

COPISTE, *s.m.* : Celui qui fait profession de copier de la musique.

Quelque progrès qu'ait fait l'art typographique, on n'a jamais pu l'appliquer à la musique avec autant de succès qu'à l'écriture.

Il est plus important que la musique soit nettement et correctement copiée que la simple écriture : parce que celui qui lit et médite dans son cabinet aperçoit et corrige aisément les fautes qui sont dans son livre, et que rien ne l'empêche de suspendre sa lecture ou de la recommencer ; mais dans un concert où chacun ne voit que sa partie et où la rapidité et la continuité de l'exécution ne laissent le temps de revenir sur aucune faute, elles sont toutes irréparables. Souvent un morceau sublime est estropié, l'exécution est interrompue ou même arrêtée, tout va de travers, partout manquent l'ensemble et l'effet, l'auditeur est rebuté et l'auteur déshonoré par la seule faute du *copiste*.

Le lexique musical

PREFACE : La musique est, de tous les beaux arts, celui dont le vocabulaire est le plus étendu et pour lequel un dictionnaire est, par conséquent, le plus utile. Ainsi, on ne doit pas mettre celui-ci au nombre de ces compilations ridicules que la mode, ou plutôt la manie des dictionnaires, multiplie de jour en jour. Si ce livre est bien fait, il est utile aux artistes.

MUSIQUE, *s.f.* : Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Cet art devient une science et même très profonde quand on veut trouver les principes de ces combinaisons et les raisons des affections qu'elles nous causent.

La *musique* se divise aujourd'hui plus simplement en *mélodie* et en *harmonie*.

Par la *mélodie*, on dirige une succession des sons de manière à produire des chants agréables (voyez : *mélodie, chant, modulation*).

L'*harmonie* consiste à unir chacun des sons d'une succession régulière deux ou plusieurs autres sons, qui, frappant l'oreille en même temps, la flattent par leur concours (voyez : *harmonie*).

MELODIE, *s.f.* : Succession de sons tellement ordonnés selon les lois du rythme et de la modulation, qu'elle forme un sens agréable à l'oreille. La mélodie vocale s'appelle chant et l'instrumentale, symphonie.

NOTES, *s.f.* : Signes ou caractères dont on se sert pour noter, c'est-à-dire, pour écrire la musique. Les grecs se servaient des lettres de leur alphabet.

CARACTERES DE MUSIQUE : Ce sont les divers signes qu'on emploie pour représenter tous les sons de la mélodie et toutes les valeurs des temps et de la mesure ; de sorte qu'à l'aide de ces *caractères*, on puisse lire et exécuter la musique exactement comme elle a été composée et cette manière d'écrire s'appelle *noter* (voyez : *notes*).

Il n'y a que les nations de l'Europe qui sachent écrire leur musique. Quoique dans les autres parties du monde, chaque peuple ait aussi la sienne, il ne paraît pas qu'aucun d'eux ait poussé ses recherches jusqu'à des *caractères* pour la noter. Au moins est-il sûr que les Arabes ni les Chinois, les deux peuples étrangers qui ont le plus cultivé les Lettres n'ont, ni l'un ni l'autre, de pareils *caractères*.

Les anciens Grecs se servaient pour *caractères* dans leur musique, ainsi que dans leur arithmétique, des lettres de leur alphabet.

Les documents « Rousseau musicien »

« Rousseau musicien » document 1 : « le charivari »

Gravure de Maurice Leloir dans l'édition Launette des *Confessions* (1889)

« Rousseau musicien » document 2 : extrait du projet de notation musicale chiffrée

A partir du manuscrit autographe conservé à l'Académie des Sciences

« Rousseau musicien » document 3 : *Dictionnaire de musique*

Page de titre

« Rousseau musicien » document 4 : *Le Devin du village*

Page de titre

« Rousseau musicien » document 5 : « Colin »

Dessin aquarellé par J. Hugueny

« Rousseau musicien » document 6 : « Colette »

Dessin aquarellé par J. Hugueny

« Rousseau musicien » document 7 : *Le Devin du village*

Page de musique

« Rousseau musicien » document 8 : *Ô bienheureux* (romance)

Manuscrit musical autographe

« Rousseau musicien » document 9 : *Olympiade* de Pergolèse

Copie de Jean- Jacques Rousseau

« Rousseau musicien » document 10 : *Pygmalion*

Gravure de Eisen